

## **Déclaration liminaire**

Monsieur le Directeur Académique,

Nous venons de vivre une mobilisation historique, dans une unité syndicale inédite, contre la réforme des retraites et en particulier contre le recul de l'âge légal de départ en retraite.

La dernière proposition de loi déposée par le groupe LIOT n'a une nouvelle fois pas pu permettre l'expression de la représentation nationale, la Macronie mettant tout en œuvre pour éviter les débats et le vote. Notre démocratie est piétinée. Nous ne tournons pas la page sur les retraites. L'intersyndicale avait accepté de retourner discuter à la condition qu'il y ait un dialogue.

Or une nouvelle fois, les syndicats ont été reçus hier lors d'une réunion intitulée « rencontres salariales 2023 » par le Ministre de la Fonction Publique, qui n'était qu'une réunion d'information lors de laquelle il a annoncé de manière unilatérale les choix du gouvernement pour soi-disant améliorer le pouvoir d'achat des agents publics. Quelle leçon tire le gouvernement de la mobilisation historique des 6 derniers mois ? Est-ce là l'illustration de la volonté d'apaisement prônée par le Président ?

Au-delà de la forme, les annonces sur le fond sont tout aussi insatisfaisantes. Les mesurettees annoncées sont très loin des attentes. 1.5% de revalorisation du point d'indice et 5 points supplémentaires pour tous les fonctionnaires à partir de janvier, alors que l'inflation sur la dernière année glissante se situe entre 6 et 7% ! Soit un nouveau recul important de pouvoir d'achat pour tous les fonctionnaires qui vient s'ajouter aux 25% de perte depuis le début du blocage du point d'indice ! Et ce n'est pas la prime pouvoir d'achat qui y changera quelque chose ! La bonne nouvelle, c'est qu'à force de se rapprocher du SMIC, le salaire des enseignants finira enfin par augmenter automatiquement tous les ans !

Nous revendiquons un rattrapage de nos salaires, nous voulons récupérer l'argent que l'Etat nous doit pour ce que nous faisons déjà, et pas pour mettre en œuvre les nouvelles missions proposées dans le cadre du Pacte Macron-Ndiaye ! Ce dernier va considérablement dégrader le fonctionnement des écoles et des établissements et va fragiliser les collectifs de travail par une mise en concurrence des personnels. Il constitue une vaste remise en cause des statuts, des missions et des obligations de service.

Non, contrairement à ce qu'on essaye de nous faire croire, le Pacte ne règlera pas le problème du remplacement, et en aucun cas dans le premier degré.

La seule façon d'y remédier, c'est de créer des postes statutaires et une véritable revalorisation salariale rendant le métier attractif!

Si nous saluons la tenue d'un groupe de concertation en amont de ce CSA SD, nous déplorons le peu de réponses que nous avons réussi à y obtenir. Nous n'avions pas davantage de visibilité à l'issue de ce GC.

Encore une fois, la dotation est insuffisante. Elle ne suffit pas à améliorer les conditions de travail des enseignants, ni d'ailleurs les conditions d'apprentissage des élèves.

Enfin, nous concluons cette déclaration sur la thématique des AESH, qui sont en grève aujourd'hui et se sont rassemblés devant la DSDEN pour revendiquer un statut et l'abandon des PIAL. Alors que le gouvernement a engagé une grande concertation autour de l'école inclusive sans inviter les personnels AESH, il nous paraît urgent de prendre en compte leurs revendications. L'inclusion scolaire systématique que nous dénonçons ne peut pas continuer à se faire sans y mettre les moyens et en méprisant les personnels qui la mettent en œuvre au quotidien.